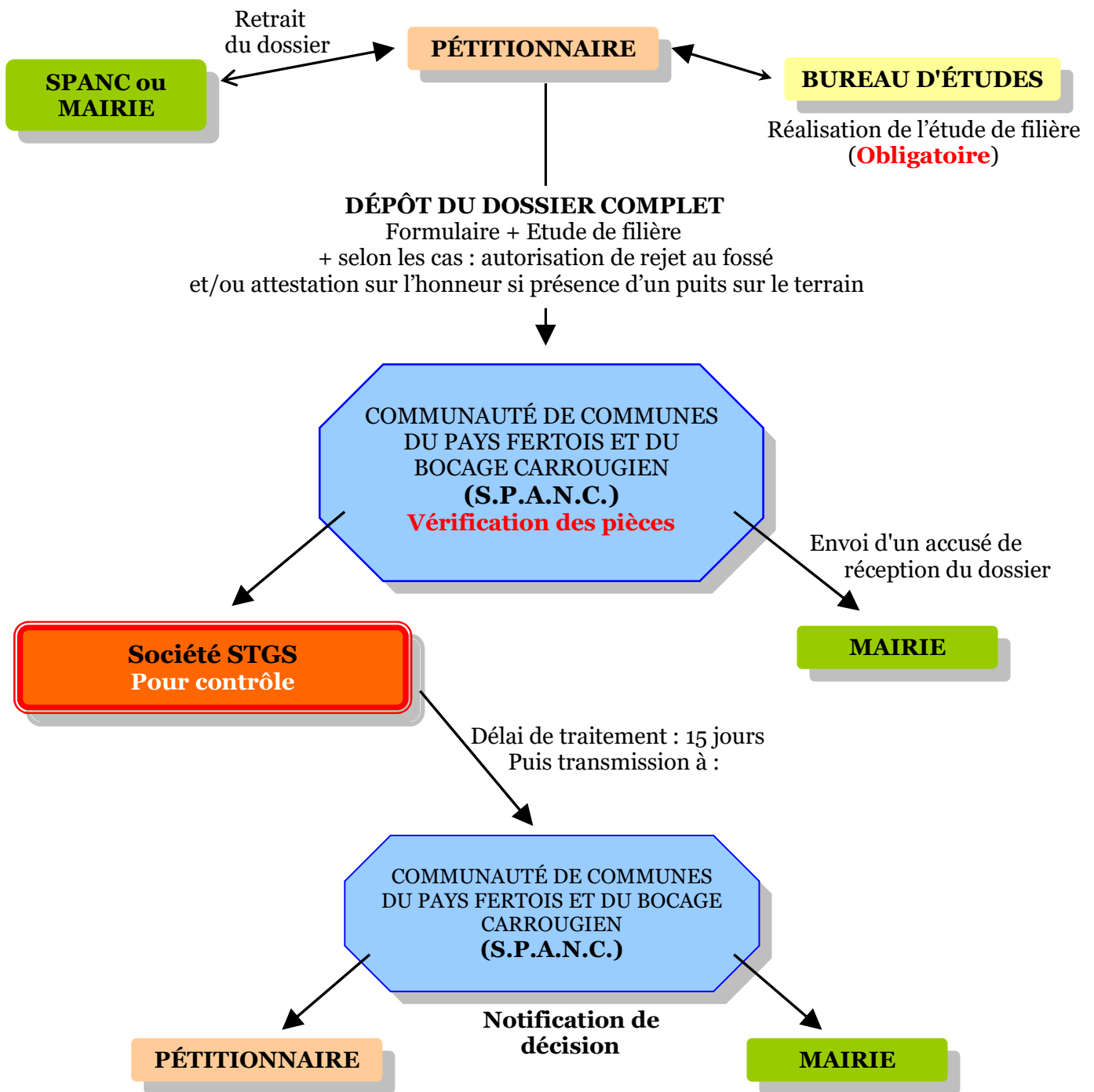




ORGANIGRAMME DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (Neuf ou réhabilité)

ETAPE 1 – Contrôle de Conception



Il est fortement conseillé :

- De ne pas signer de devis avant le retour de l'avis du SPANC,
- De présenter aux entreprises lors des demandes de devis : le rapport de conception conforme, ainsi que l'étude de filière,
- De prévoir l'éventuelle intervention d'une entreprise de couverture pour la pose des ventilations du système.



**ORGANIGRAMME DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE
DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(Neuf ou réhabilité)**

ÉTAPE 2 – Contrôle de Bonne Exécution

